Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_154-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Finances – Dotation de solidarité communautaire 2026

N° 2026-154

L'an deux mille vingt-six

Le 15 septembre, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à La Couyère, sous la présidence de M. Vincent MINIER.

. les conseillers communautaires
BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Eric, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BRIZARD Philippe, BRULLE Christophe, BRUNEAU Dominique, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOHIER Myriam, GOUR Christèle (jusqu'à la délibération n°2026-154), GUYOMARD Jean-François, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, MACE Christophe, MARTIN Frédéric, MERAULT Charlotte, MINIER Vincent, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. pouvoirs

AUBRY Sophie	à MARTIN Frédéric
BOURHIS Isabelle	à PILARD Jean-François
COGREL Chrystèle	à POULAIN Christian
HAMEON Philippe	à GEFFRAY Emmanuel
LE GALL-LE BLEIZ Maud	à JUGAN David
LOUIS Gwénola	à HUREL David
MARCAULT Carine	à GUYOMARD Jean-François
MESLIN Kévin	à BERTIN Isabelle
MOREL Anthony	à BRULLE Christophe
MORICEAU Marie-Françoise	à BERTON Jean-Éric
RIO François	à LOUAZEL Véronique

DATE DE CONVOCATION : le 07/09/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**35**
Votants	**46**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu l'article L. 5211-28-4 du Code général des collectivité territoriales ;

Vu la délibération n° 2022-5-19 du Conseil communautaire en date du 24 mai 2022 portant adoption à la majorité du Pacte et Fiscal et Financier ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 arrêtant les statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_154-DE

Vu l'avis favorable émis par le Bureau communautaire en date du 1er septembre 2026 ;

Vu la présentation faite par Monsieur BABIN-TOUBA Ludovic, Vice-Président en charge des finances ;

Considérant l'axe A-2 du chapitre II du Pacte Fiscal et Financier qui prévoit la mise en place d'une nouvelle DSC en 2024 ;

Considérant la répartition de la première part à 50% de l'enveloppe globale à hauteur de 20 000€/an/commune ;

Considérant la répartition de la seconde part à 50% de l'enveloppe globale en fonction du coefficient : potentiel fiscal/habitant et revenu fiscal/habitant, pondéré par les populations ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la répartition de la dotation de solidarité communautaire pour l'année 2026, comme suit :

NOM DE LA COMMUNE	DSC 2026
BAIN DE BRETAGNE	106 417 €
CREVIN	51 707 €
ERCÉ EN LAMÉE	41 029 €
LA NOÉ BLANCHE	32 800 €
PANCÉ	32 793 €
PLÉCHATEL	52 679 €
POLIGNÉ	34 835 €
TEILLAY	35 306 €
LA BOSSE DE BRETAGNE	29 767 €
CHANTELOUP	44 230 €
LA COUYERE	25 673 €
LALLEU	28 549 €
LE PETIT FOUGERAY	31 464 €
SAULNIERES	30 000 €
LE SEL DE BRETAGNE	35 480 €
TRESBOEUF	37 029 €
LA DOMINELAIS	38 199 €
GRAND FOUGERAY	48 593 €
SAINT SULPICE DES LANDES	31 613 €
SAINT ANNE SUR VILAINE	31 838 €
TOTAL	**800 000 €**

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_154-DE

- AUTORISE le versement de la dotation de solidarité communautaire pour l'année 2026

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE